

## **CAHIER DES CHARGES DES COMPETITIONS DEPARTEMENTALES**

### **Prise en charge financière des compétitions par le CDK 35:**

Les médailles et récompenses

Prise en charge des officiels et élus (déplacements + repas) : 1 ticket (repas + boisson) :

25 repas maxi 12 €/personne soit 300 € maxi (sur facture)

Ecole des cadres : 1 ticket « buvette » (sandwich + boisson) environ 5 €

Transport des tapis et du matériel pour la compétition (NB : l'ensemble du matériel doit impérativement être stocké au même endroit) (sur facture)

Médecin ou infirmier (sur facture) 150 €

Forfait de 300 €+ 1 € par compétiteur pour le club organisateur + buvette (sur facture et présentation du bilan financier)

Le Club qui reçoit la compétition a à sa charge l'intendance à savoir installation de la salle tables chaises, sono, le transport et la mise en place des tatamis, la gestion des repas et la tenue de la buvette ou Food truck (à son choix).